

Vin : le terroir de Sainte-Victoire voit la vie en blanc

La dénomination complémentaire des côtes de provence n'existe pour l'heure qu'en rouge et surtout en rosé, couleur ultra. Pourtant, les producteurs de ce bout de terroir aixois produisent aussi des blancs de grande qualité.

C'est un dossier presque aussi vieux que les côtes de provence sainte-victoire eux-mêmes. Quand la dénomination géographique complémentaire des côtes de provence naît en 2005, les vignerons de ce terroir nichées entre la montagne Sainte-Victoire, dans les Bouches-du-Rhône, et le mont Aurélien, dans l'ouest varois, ne produisent pas assez de blanc pour que l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) ne se penche sur le dossier. La dénomination ne peut donc être revendiquée qu'en rosé (95% de sa production aujourd'hui) et en rouge. Les blancs passent à la trappe et sont étiquetés en "simples" côtes de provence, voire en indication géographique protégée (IGP). Mais, sûrs de leur terroir, plusieurs acteurs n'ont jamais renoncé à faire reconnaître la singularité et l'homogénéité de leurs blancs pour obtenir de l'INAO le droit de les appeler sainte-victoire.

Ne pas mettre tous ses œufs dans le panier rosé

"Pourquoi avons-nous continué à nous battre ?", explique Jean-Jacques Balikian, le directeur de l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire. "Tout simplement parce que c'est cohérent : tous nos vins viennent du même terroir. Et c'est encore plus vrai à l'export. Allez expliquer à un Chinois ou un Américain que nos rosés et nos rouges sont estampillés sainte-victoire

et que nos blancs ne le sont pas. Pour eux, c'est forcément qu'il y a un problème de qualité sur les blancs..."

Autre aspect important pour la filière, ne pas "mettre tous nos œufs dans le même panier et préparer l'avenir", résume Jean-Jacques Balikian. Alors que les premières tensions se font sentir depuis deux ans sur la commercialisation des rosés de Provence, pouvoir compter sur les trois couleurs semble de plus en plus sage aux vignerons de Sainte-Victoire, et ce d'autant que le blanc a le vent en poupe dans tous les vignobles français.

La barre des cinq mille hectolitres

Mais pour réévaluer la question, l'INAO avait exigé des vignerons aixois qu'ils prouvent eux-mêmes leur intérêt pour le dossier, en produisant un volume significatif de blanc. "On nous avait fixé une barrière d'environ cinq mille hectolitres annuels (l'équivalent de 666 000 bouteilles, NDLR). On l'a largement dépassé aujourd'hui, on espère donc redevenir audible", poursuit l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire, qui a plusieurs fers au feu puisque la dénomination pourrait aussi devenir le premier cru viticole de Provence.

Mais au fait, que valent vraiment ces blancs de Sainte-Victoire. Sont-ils, à l'instar de leurs cousins rosés, situés dans la tranche premium des côtes de provence ? Nous avons organisé



Jean-Jacques Balikian dans le vignoble de Sainte-Victoire en pays d'Aix, durant l'été 2023. PHOTO ARCHIVES D. THAUJST

avec l'association des vignerons une dégustation à l'aveugle de vingt cuvées, réalisée à l'automne 2023 à la maison des vins de Saint-Antonin-sur-Bayon. Il en ressort une trame générale très qualitative, organisée autour de deux axes principaux : des blancs vifs et citronnés très

appuyés sur les caractéristiques du cépage rolle et d'autres plus profonds et complexes, cherchant plus le terroir que l'effet raisin. De ces deux écoles, les côtes de provence sainte-victoire espèrent bien faire leur miel dans les années à venir. En attendant, nous vous livrons

ci-dessous une sélection de dix côtes de provence blancs issus du terroir de Sainte-Victoire.

Guinaël LEMOUËE

g.lemou@laprovence.com

Ce dossier est originellement paru dans le numéro 46 de "la table", le magazine vin et gastronomie de "La Provence", 4,90 € en kiosque et sur boutique.laprovence.com

Une appellation, cinq dénominations

Plus vaste AOP provençale avec ses 20 300 hectares de vignobles, étalés des portes d'Aix à l'ouest aux Apes-Maritimes à l'est, reconnue par l'INAO en 1977, les côtes de provence comptent en leur sein cinq dénominations géographiques complémentaires (DGC). Ces terroirs dans le terroir d'essinent des entités homogènes de sols et de climats et se positionnent sur la frange premium du marché des vins provençaux.

Contenus entre la ville d'Aix à l'ouest et les communes varoises de Pourcieux et Pourrières côté oriental, les sainte-victoire sont l'une des deux plus anciennes DGC, reconnue en 2005. Avec une production de quelque 22 000 hectolitres par an, la dénomination sainte-victoire est également la plus importante en volumes.

Plus à l'est, le Var compte quatre dénominations complémentaires : les côtes de provence la londe, sur le littoral autour de La Londe-les-Maures (reconnue en 2008) ; un peu plus au nord, la DGC pierrefeue, entre Cuers et Collobrières (2013) ; la dernière née de notre-dame-des-anges, dans le massif des Maures (2019) ; enfin, tout au nord-est de l'appellation, les côtes de provence fréjus, qui vont du littoral de l'Estérel jusqu'à la zone de La Motte (2005).

Dix cuvées de blanc qui plaident la cause du vignoble aixois

Château Coussin

César à Sumeire

AOP côtes de provence 2022

23,50€

Famille à la tête de trois domaines provençaux, les Sumeire ont choisi un monocépage de rolle pour leur tête de cuvée en blanc. Élevé en cuves, ce vin démarre par un nez discret sur des parfums de fleurs blanches et de buis. La bouche est travaillée en finesse, sans volonté de démonstration, portée par des notes gourmandes mais délicates de fruits exotiques. On pourra tenter ce César sur un foie gras, qu'il accompagnera plus en légèreté qu'un moelleux.



Château Coussin,
1048 chemin de Coussin
à Trets (Bouches-du-Rhône),
04 42 61 20 00. Boutique
en ligne sur sumeire.com